SI MA GRAMMAIRE EN AVAIT...

I - LA BICYCLETTE A FREINET

(cf. « La méthode naturelle »)

C'est pas par l'étude de la mécanique que l'on apprend à monter à vélo mais c'est en poussant sa bécane au sommet d'une pente puis en grimpant sur la selle et en essayant de s'y maintenir le plus longtemps possible.

De même, c'est pas par l'étude de la grammaire que l'on apprend à parler et à écrire mais c'est grâce à cet élan naturel de puissance qui nous stimule à vouloir communiquer autrement que par le cri.

Freinet nous a convaincus, nous avons tous constaté le bien fondé de cette théorie par la pratique journalière du « tâtonnement expérimental ».

Freinet pose enfin la question fatidique : « et si la grammaire était inutile ? »

II - L'ART D'ÊTRE GRAMMAIRE

(cf. I.O. du 18 juillet 1980 relatives au cycle moyen)

« La grammaire n'est qu'un moyen, mais indispensable à la communication et à l'expression ».

Dès la première ligne des instructions pédagogiques relatives à la grammaire, le ton est donné.

Nous pouvons lire plus précisément :

« Les productions des enfants sont à apprécier en prenant en considération les aspects suivants :

 Adéquation du texte produit, du registre de langue utilisé, aux intentions de l'auteur et à la situation.

 Correction de la grammaire, du vocabulaire, de l'orthographe, le tout rapporté aux possibilités d'enfants de 10-12 ans ».

Outre le fait que cette présentation, malgré les apparences, n'accepte en réalité qu'un seul « registre » de langue celui de la classe dirigeante, elle souligne essentiellement l'aspect correcteur de la grammaire au même titre que l'orthographe. C'est un moyen de mieux renforcer la sélection (commencée avec la chasse à la faute d'orthographe) par la chasse à la faute de style.

Les objectifs retenus ensuite sont ceux proposés par la « grammaire fonctionnaliste ».

« Pour identifier les groupes fonctionnels de différents niveaux et la nature des éléments dont ils se composent (dans la mesure où cette précision contribue à mettre la fonction en évidence) on utilisera des procédés divers... ».

Nous savons aujourd'hui que cette grammaire est loin d'être cohérente puisqu'elle fait dépendre la nature sémiologique des mots de leur fonction dans la séquence.

« Quant à ceux qui définissent volontiers le paradigme comme « L'ensemble des termes qui dans une structure donnée par les lois syntagmatiques peuvent assumer une fonction équivalente », ils sont inévitablement conduits à définir la nature grammaticale par la fonction, la forme par l'usage particulier qu'on en peut faire dans le discours » (Jacques Bonnet et Joël Barreau « L'esprit des mots »).

Pour finir, les instructions proposent des mécanismes scolastiques afin de parfaire l'endoctrinement.

« La démarche consiste d'abord à manier la langue, tant orale qu'écrite, à observer les modifications introduites par ce maniement, à faire des exercices de déplacement, de substitution, de réduction, d'expansion, de transformation. On en viendra ainsi à découvrir puis à formuler les règles de fonctionnement énoncées dans les objectifs ».



III - MA GRAMMAIRE FAIT DU VÉLO

Comment les instits Freinet arrivent-ils à concilier l'inconciliable ? Deux tendances au sein de l'I.C.E.M. paraissent s'exprimer :

L'une, s'appuyant sur « La langue réelle de l'enfant », reconnaît la grammaire des instructions officielles comme un prolongement et une exploitation de l'expression libre de l'enfant.
L'autre, naît de la recherche sur « le langage en poésie », entrevoit la grammaire en général comme une opération idéaliste incapable de pouvoir tout analyser.

Les uns se demandent si leurs motivations ne sont pas uniquement d'ordre scolaire? (« Travail à partir de la langue réelle de l'enfant » Éducateur n° 10 du 1er mars 82).

Les autres sont à la recherche désespérée d'un nouveau traitement du langage (« L'avant-garde en écriture » Éducateur n° 11 du 15 avril 82).

Dans une certaine mesure, les deux tendances ont une volonté commune de coopérer au sein du secteur « français », c'est toute la force de l'I.C.E.M.

Je vous renvoie également à d'autres témoignages : (Éducateur n° 6 du 15 décembre 81, n° 7 du 15 janvier 82, n° 2 du 1er octobre 82, n° 4 du 15 novembre 82 et le dossier pédagogique « Voyage poésie »).

IV - DE QUOI PARLONS-NOUS ? ESSAI DE SYNTHÈSE

Les difficultés viennent du fait que le vocable « grammaire » ne recouvre pas les mêmes réalités pour tous. Que certains confondent techniques et sciences, la rhétorique et la véritable grammaire. Que beaucoup croient que la science est la mère des techniques ou que les techniques dépassent la science, que la grammaire guide la rhétorique ou que la rhétorique menace la grammaire.

L'une des constantes de la pédagogie Freinet est bien de promouvoir les techniques sans négliger le besoin de culture. Apprendre à monter à vélo mais aussi comprendre les lois de l'équilibre. Parler et écrire mais aussi analyser sa langue. Le tout est un problème de simultanéité, de vouloir placer la charrue avant les bœufs, de vouloir se voir pédaler, de vouloir s'entendre avant de parler.

a) La parole, le discours, la rhétorique

Quand Freinet parle de l'inutilité de la grammaire, il parle de l'inutile apport de la langue à la parole. « Tout le monde sait

qu'on ne tient son équilibre au début qu'à condition de ne pas y penser et qu'on perd sûrement la direction si on fixe les pédales ou le guidon » (C. F. « La méthode naturelle »).

Il est certain donc qu'au début de l'apprentissage de l'écriture, l'étude de la grammaire est d'un plus grand mauvais goût. Reste à savoir où finit l'apprentissage de l'écriture pour savoir où doit commencer l'enseignement de la grammaire ?

On peut déjà dire que l'apprentissage du parler ou de l'écriture ne connaît pas de fin. Les paliers du tâtonnement n'ont pas de borne. Quand peut-on juger que l'on sait monter à bicyclette ? Que veut dire même « savoir monter à bicyclette » ? Je connais un fantaisiste qui s'assoit sur le guidon et qui fait du vélo. Je connais des poètes qui écrivent à l'envers de la syntaxe. Que serait-il advenu du fantaisiste si on lui avait dit, sitôt qu'il eut su monter classiquement à bicyclette, que l'équilibre n'a qu'un sens. Que serait-il advenu d'Anthony (5 ans) qui avait dit « Je marche dans la pluie » si je lui avais fait remarquer que « on marche sous la pluie » ou bien que « on marche dans les flaques ». Imperfection du langage, erreur topologique, mauvaise latéralisation ? Non, à cinq ans, Anthony savait parler, fallait-il qu'il reçoive sa première gifle grammaticale ?

Plus généralement, la grammaire peut-elle corriger l'expression ? Ne ferait-elle pas uniquement que la détourner ? Ne pouvonsnous pas compter plutôt sur l'apport linguistique du milieu scolaire. Un milieu aidant, c'est-à-dire un milieu non sélectif qui reconnaît toutes les manifestations de l'expression, un milieu qui fait jouer un autre rôle à la grammaire.

« N'écoutons point ceux qui prétendent qu'on ne peut écrire tant qu'on ne connaît pas les règles de la grammaire et de la syntaxe... les pédagogues n'ont vu que la règle et la règle a tué la vie » (C.F. « La méthode naturelle »).

b) La langue ; la grammaire

Un enfant qui aime faire de la bicyclette apprendra aussi à bricoler sa machine : il devra réparer un pneu crevé, il salira ses mains sur une chaîne rebelle qui se détend, il révisera le jeu d'une clavette, plus tard il fera connaissance avec les billes de la direction. Par le procédé toujours identique du tâtonnement expérimental, il parviendra peu à peu à une connaissance de plus en plus parfaite de sa mécanique. Cette soif de connaissance ne sera jamais gratuite mais toujours soutendue par le désir de rouler à bicyclette. Nous sommes encore loin de l'étude de l'équilibre mais nous nous en approchons de manière matéraliste en quelque sorte (c'est de la position des pédales, de la tension de la chaîne, de la pression des pneus que dépend entre autre l'équilibre du cycliste).

Pour l'analyse de la langue, il en va de même. L'enfant éprouvera la nécessité de tripoter les mots, de réparer un déterminant, de regonfler un verbe par un complément pour peu qu'on lui laisse le temps. Sommes-nous si éloignés de la syntaxe ? Devons-nous brûler les étapes ? Devons-nous précipiter l'expression de l'enfant vers une norme ? Ne pourrait-on pas appeler cette construction de la connaissance de la langue tout bonnement « grammaire ». Tant mieux si aucune des grammaires fonctionnalistes ne collent au modèle... l'enfant aura inventé « LA GRAMMAIRE ».

c) Un outil : le classeur de français

Cette lente construction de la connaissance de la langue pourrait être mémorisée dans le classeur de français dans une rubrique « grammaire ». Ce ne serait pas des fiches préparées à
l'avance que l'enfant devrait remplir. Mais plutôt des pistes de
recherche qu'individuellement ou en groupe l'enfant pourrait
lancer. Dans la mesure où ce classeur pourrait suivre l'enfant
de son entrée au primaire (voire en maternelle) à sa sortie et,
qui sait, au-delà même, il deviendrait jour après jour le reflet
fidèle de l'analyse de langue réelle de l'enfant. Il serait un outil
de référence en perpétuelle évolution, un véritable instrument de
rupture.

Plus bassement pratique, ce serait également un moyen pour l'éducateur de prouver le travail de ses élèves en matière de linguistique. Et avec un peu d'ironie, on pourrait même justifier le bon respect des textes officiels!

Claude BÉRAUDO (83)



LA POÉSIE COMME ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE :

all homme tot à la recherche d'un novveau langage suquel le granmair an d'aucune langue n'eurs rien à dire. Et ces vieilles langues sont tellement près de mouris. Out c'est vieilles fait per habitude et manque d'audace. Qu'en les fait servig à la poése » (Applicable).

1 - PRÉAMBULE :

Je n'el nullement la prétention de vouloir démontrer que l'on peut cemer la totalité des faits de langue par l'étude de la structure des polities, ni même laisser penser que toutes les structures poétiques sont analysables. Loin de moi l'idée également de vouloir ne retenir de la poésie que son aquelette formel : la poésie à d'autres buts blen plus loubles.

Je veux simplement dire que les grammairiens et autres inquistes ont trop longtamps lignoré la poblie en la rejetant

systèmatiquement de leurs corpus d'observation. En fait, la policie de tout temps les peut-être bien plus aujourd'huil a dérangé non seulement par son contanu mais aussi par son contanant. Un simple part poème de Guillevic déroute bien plus le linguiste que l'auvure embre de Marcel Proust

Pourtant, s'il veut gagner sa médaille de rigueur, le scientique n'a pas le droit de repouzzer indéfiniment sa recherche sur la cancer de la langue, pourquoi ne pas faire appel alors aux antistes ? Carlenfin, les poètes, eux aussi, sont linguistes !

Pour nous éducateurs, il rous faut enseigner la lungue. Mais quelle grammaire choisir 7 Peut-on impundment clamer que la proposition s'analyse en syntagme nominal et en syntagme verbal et demander parallèlement aux enfants d'être serables à la poésie contemporaire qui bafoue cette règle 7 Peut-on proposar un exercice structural à neuf heures et demander aux mêmes enfants à dix houres de « s'essayers à le poèsie ? Peut-on comigar la syntaxe d'un texte libre sans détruire un peu de l'originalité de l'écriture spontanée ? En un mot, avons nous le droit de jouer obstinément avec cette duaîté pétagogique, le out entre deux chaises, en persont que l'enfant, au bout du turnel, y trouvers finalement son compte ?

II - MORPHÈME ET LEXÈME :

Certains linguistes définissent les lexèmes faibre, bleu, crois, il comme des amots plains a par opposition aux morphémes (a.

le, une, il qui seraient des « mots vides » des » mots outils ». Écoutons maintenant Aragon :

iv... je crois le ciel blev, les arbres verts, le drapeau broolore, le drapeau rouge, le terre ronde comme une boule, le journesse journe, le viellesse vielle, je croix, de ... »

Je : vide de sens 7

En fait, il est plus éérieux de définir le morphème comme un sême appartanant à une liste limitée et le lexitime comme un sême appartanant à une liste ouverte, sans préoccupation de sens.

Toujours souciaux de classificación abaunde, de nombreux linguistas à la suita des travaux de Hjelmaley ont rapproché par analogie, phonème et lexème. De même que les phonèmes /f/ et /v/ ont en commun le vitrait pertinent» « occlusion labiate» mais que /f/ s'oppose à /v/ par le vitrait pertinent» « non voisée - voisée », de la même façon, « chaise » et « tabouret » auraient en commun le « sême» « pour s'assecir» mais s'opposemient par d'autres « tâmes » différentiels tels « avec dossier » sans dossier». On croit procèdes à une analyse semiologique alors qu'on procède à une analyse de « réalité». En fait, chaque lexème peut aussi désigner d'autres » chosses » que les simples réalités énumérées dans la grille sémique.

« Et les sièges leur ont des bontés : culonée De brin, la paille céde aux angles de leurs reins,

L'ême des vieus soleils s'allume, emmaliotés Dans ces tresses d'épis ou le mentaient les grains » (Rimbaue)

Le lexème n'a pas de contanu hermétique de sens. Le signifié d'un lexème est une diaponibilité de désignation, de réalité; une disponibilité différentielle qui s'oppose au champ de disponibilité des autres lexèmes. C'est dans la parole que le lexème prend a sens a c'est à dire qu'à travers lui on vice alors talle réalité. Il est absurde de vouloir étaler l'atomisation de l'analyse structurale au delà du lexème en croyant trouver des éléments de signification plus simples. Meux vaut prétendre que tout comme le trait pertinent marque la limite de l'étude structurale du phonéme, le sême marque la limite de l'étude structurale du phonéme, le sême marque la limite de l'étude structurale du mot.

III - LE MOT :

If Le nom : « le nom ou substantif est le mot qui sert à désigner, à nommer les êtres animés et les choses ; pamil ces demiers, co range en grammaire non seulement les objets, mais encore les noblint, les sentiments, les qualités, les idées, les abstractions, les phénomènes » (Gréviuse). Outre le feit que l'on utiline loi des pribres mentalistes pour définir une nature formule - ce qui n'est pas du ressort de la grammaire mais de celui de la rhétorque - on voit mai pourquoi le verbe ne correspondrait pas à la même définition :

e Taile le sitre

Fonds le brorze Martile le fer

Endique le fieuve Abets les arbres » (Desnos)

En fait, le nom se distingue du verbe à travers les morphèmes qui sont susceptibles de précéder checun d'eux. C'est cette théorie qui permet de définir le modèle du nom.

| morphème de relation | morphème de détermination | laides |
|-------------------------|------------------------------|--------|
| BYES | la la | fer |
| .0 | 1e | for |
| O I | Or I | ter |

On voit que «l'adjecté » communément distingué du nom par les grammaires même modernes n'est pas un fait recevable. L'adjecté entre dans le modèle du nom.

On dit courament: asivec le vert, par un sauvage, les frivoles, le tout comme « un arbre vert, un chevil sauvage, les pensées frivoles, le pourquoi ne pas anvisager la réciproque, en plaçant les noms un position syntaxique d'adjecté ? « pote sautentie un peu blé voie vers la France » (Quenesu)

2) Le verbe : ele verbe est un mot qui exprime, soit l'estion faite par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet, soit l'union de l'objet su sujet e (Grévisse).

1

